

Le Climat

Gratuit

N° 002
AVRIL 2025

MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COORDINATION NATIONALE CLIMAT (CNC)

BULLETIN D'INFORMATION SUR LE PLAN NATIONAL D'ADAPTATION (PNA) AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE LA RCA

COP 29 : la RCA plaide pour un financement climatique juste

CENTRAFRIQUE

Pour une agriculture de subsistance

Avec une contribution estimée à 50% du produit intérieur brut (PIB), l'agriculture demeure le secteur le plus important en République centrafricaine. Cependant, l'agriculture en RCA est sensible aux changements climatiques car fortement dépendante de la pluviométrie.

L'une des priorités du Gouvernement centrafricain en matière d'adaptation est de soutenir l'agriculture de subsistance en vue de réduire l'insécurité alimentaire et d'accroître la résilience des populations vulnérables.

Bientôt un groupe de travail genre et adaptation aux changements climatiques

This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Secrétariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :



Vers une synergie contre les changements climatiques

Par Thierry KAMACH, Ministre

Dans sa quête de l'équité et fidèle à sa politique d'inclusion sociale, le Gouvernement centrafricain a ratifié la quasi-totalité des instruments internationaux, régionaux et sous-régionaux relatifs à la promotion et à la protection des droits des femmes et des filles.

Cette volonté se décline, au niveau national, en l'élaboration de cadres juridiques et de documents de politique nationale comme la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC) de 2021. Cela permet de mettre en œuvre les directives de l'Accord de Paris stipulant que les parties doivent promouvoir l'égalité des genres dans toutes les politiques climatiques.

La RCA vient de franchir un cap non négligeable avec la validation du projet de création du Groupe de Travail Genre et Adaptation aux Changements Climatiques à l'issue de l'atelier organisé du 25 au 27 septembre 2024 à Bangui.

Lorsqu'il sera opérationnel, ce groupe de travail aidera la RCA à promouvoir, de manière efficace et effective, la prise en compte de l'approche genre et inclusion sociale dans toutes les actions climatiques du pays. L'objectif consiste à impliquer pleinement les hommes, les femmes et les groupes vulnérables dans l'élaboration et la mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation aux niveaux local et national.

ADRESSES

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). République Centrafricaine (RCA)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Thierry KAMACH

RÉDACTEUR EN CHEF

Igor Gildas TOLA KOGADOU

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Jules YANGANDA (Consultant)

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Katrine Marian AMOUDOU

Tel : (00236) 75507114

RÉDACTION

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Tel : (00236) 72507114

Email : climatrc@gmail.com; mariamsid2006@yahoo.fr

GRAPHISTE

Samickpro S-55 Concept

IMPRIMERIE

DAUPHIN ROYAL

FINANCEMENT

Réseau Mondial de PNA.

Bientôt un groupe de travail genre et adaptation aux changements climatiques en Centrafrique



Credit photo : CNC

Photo : Les participants à l'atelier

Le projet de création de ce groupe a été validé par des représentants de la société civile, du secteur privé et des Ministères sectoriels à l'issue de l'atelier organisé du 25 au 27 septembre 2024 dans la salle de conférence du Ministère des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche à Bangui.

Par Vincent DENGUEM

Le Groupe de Travail Genre et Adaptation aux Changements Climatiques aura pour principale mission de faciliter la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC) de la République centrafricaine.

Élaborée en 2021, la SNGCC met un accent particulier sur le genre et l'inclusion sociale, qui font dorénavant partie des axes prioritaires de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques lorsqu'il s'agit de l'adaptation et de l'atténuation.

Pour améliorer la mise en œuvre et le suivi de la SNGCC, ce groupe de travail mettra en synergie toutes les entités concernées, notamment les Ministères sectoriels, les partenaires techniques et du développement, la recherche, le secteur privé et la société civile.

Le groupe disposera d'un secrétariat général assuré par la Coordination Nationale Climat (CNC), notamment la Direction en charge de l'adaptation. Le secrétariat pourra inviter à ses réunions des partenaires tech-

niques et financiers, des agences du système des Nations unies en RCA ainsi que d'autres institutions jugées pertinentes, en tant que facilitateurs, observateurs ou conseillers.

Les comptes rendus des réunions du Groupe de travail seront partagés aux participants dans les meilleurs délais.

Le projet de création du Groupe de Travail Genre et Adaptation aux Changements Climatiques s'inscrit dans la mise en œuvre du programme d'appui à la RCA financé par le Réseau mondial de Plans Nationaux d'Adaptation (PNA).

L'enjeu est d'aider le Gouvernement centrafricain à disposer d'une plate-forme nationale capable de donner des orientations techniques en matière de genre et d'adaptation aux différents acteurs et parties prenantes tels que les acteurs gouvernementaux, les agences du système des Nations unies, les médias, les communautés locales et autochtones, les groupes vulnérables et les personnes déplacées, etc.

Pissa : Organisation d'un atelier de sensibilisation sur l'adaptation aux changements climatiques

Cet atelier a été organisé le 13 janvier 2025 dans la salle de conférence de la Mairie de Pissa par la Coordination Nationale Climat (CNC) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Par Jules YANGANDA

L'atelier de sensibilisation a regroupé les autorités locales, les membres des associations de femmes et de jeunes de la commune de Pissa, située à 73 km de Bangui dans la préfecture de Lobaye, au sud-ouest de la République centrafricaine.

Dans son allocution, le président de la délégation spéciale de la commune de Pissa, Roger Okoenguia, a vivement remercié le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, qui a répondu à son plaidoyer en envoyant une mission de sensibilisation de la population de sa commune sur le phénomène des changements climatiques.

Prenant la parole au nom du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, le Coordonnateur National Climat, Gildas Tola Kogadou, a présenté les différents efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre les changements climatiques avant de préciser l'objectif de l'atelier, qui était de sensibiliser la population de Pissa sur la prise en compte des changements climatiques dans tout processus d'élaboration et de mise en œuvre de programmes et projets de développement.

L'atelier a également été marqué par cinq communications ci-après :

- l'adaptation (par Mme Katrine Mariam Amadou, directrice en charge de l'adaptation);

- financement climatique (par M. Boris Bemokolo, directeur en charge de la mobilisation de fonds);

- programme PNA 2024-2025 (par M. Vincent Denguem, consultant en matière de genre et d'inclusion sociale);

- l'implication des Organisations de la Société Civile dans la lutte contre les changements climatiques (par Mme Chantal Sékola, représentante de l'Organisation des Femmes de Centrafrique);

- les effets des changements climatiques (par M. David YAGBONDO, directeur général en charge de l'environnement).

Ces intervenants ont, respectivement, présenté les changements climatiques et leurs effets sur la population de même que la volonté des autorités centrafricaines de lutter contre ce phénomène, par exemple à travers la ratification de tous les instruments juridiques et internationaux en matière d'environnement.

Il ressort des différentes présentations qu'une commune comme Pissa peut accéder au financement climatique à condition qu'elle dispose d'un Plan de Développement Local (PDL).

Cet atelier de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national d'adaptation financé par le Réseau mondial de PNA.



Photo : Les participants à l'atelier

COP 29 : La délégation centrafricaine plaide pour un financement climatique juste

Par Mariam AMOUDOU

Composée de treize personnalités représentant le gouvernement, la société civile et le secteur privé, la délégation centrafricaine à la COP 29 à Bakou (Azerbaïdjan) a plaidé pour un financement climatique conséquent en faveur de la RCA, pays signataire de l'accord de Paris sur le climat.

À l'instar d'autres pays du monde, la République centrafricaine a participé à la COP 29, qui s'est tenue du 11 au 22 novembre 2024 à Bakou en Azerbaïdjan.

La délégation centrafricaine était composée du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Thierry KAMACH, du Ministre des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche, Gervais MBATA, et des représentants de la société civile et du secteur privé.

Cette délégation a présenté les priorités de la République Centrafricaine à la Conférence des parties. Parmi ces priorités figurent la définition d'un nouvel objectif pour le financement de l'action climatique au niveau national, la garantie que la République centrafricaine disposera des moyens nécessaires pour mieux lutter contre les changements climatiques, la volonté du pays d'utiliser le marché du car-

bone pour atteindre les objectifs d'atténuation, l'élaboration d'un nouveau plan national de lutte contre les changements climatiques et le développement de communautés résilientes.

Concernant la société civile centrafricaine présente à la COP, « elle a gagné en visibilité à travers sa participation aux différentes activités d'activisme comme la caravane pour la justice climatique », précise Saint-Cyr Adoum Fatiguet, Directeur exécutif de l'ONG Jeunesse Volontaire pour l'Environnement (JVE) et coordonnateur de la coalition nationale pour la justice climatique en RCA.

En marge de la COP 29, le Ministre Thierry Kamach a échangé avec plusieurs partenaires techniques et financiers autour des attentes de la République centrafricaine en matière de financement de l'action climatique.

Rappelons que la COP 29 a réuni près de 200 pays à Bakou. Après discussion, les participants à ce forum sont parvenus à un accord décisif permettant de tripler le financement aux pays en développement, faisant passer l'objectif de 100 milliards de dollars par an à 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035. Aussi, l'accord vise à assurer la coopération de tous les acteurs pour augmenter le financement public et privé accordé aux pays en développement.

Ce nouvel accord représente, d'après Simon Stiell, Secrétaire exécutif d'ONU Climat, « **une assurance pour l'humanité [...] qui permettra de poursuivre l'essor des énergies propres, aidant tous les pays à profiter des avantages considérables qui y sont associés** ».



Photo : La délégation centrafricaine à la COP 29